****

**Université Abderahmane Mira- Béjaia**

**L’enseignant : CHAABNA Salah- Cours N° 06**

**Master 2 – SL - Didactique du FLE**

**L’*approche communicative* (suite)**

N. Chomsky (1957) a d’abord introduit en linguistique la notion de *compétence* *linguistique* pour référer aux connaissances intuitives des règles grammaticales sous-jacentes à la parole qu’a un locuteur natif idéal de sa langue et qui le rendent capable de produire et de reconnaître les phrases correctes. Pour lui, la *compétence* correspond à la capacité à se débrouiller dans une langue, il établit un rapport entre la notion de « compétence » et celle de « communauté linguistique », cette dernière étant complètement homogène. La phrase est une abstraction, l’unité maximale de la description syntaxique et ces connaissances concernent donc les unités, les structures et le fonctionnement du code interne de la langue (phonologie, morphologie et syntaxe) dont l’étude sera décontextualisée, dissociée des conditions sociales de production de la parole.

Pour contrecarrer et compléter ce réductionnisme, D. Hymes (1984) propose la notion de « *compétence communicative* », pour désigner la capacité d’un locuteur à produire et à interpréter des énoncés de façon appropriée, d’adapter son discours à la situation de communication en prenant en compte les facteurs externes qui le conditionnent : le cadre spatio-temporel, l’identité des participants, leurs relations et leurs rôles, les actes qu’ils accomplissent, leurs finalités et les normes sociales. En didactique des langues étrangères, cette vision de la compétence amène inéluctablement à des approches qui donnent priorité à la maîtrise des stratégies illocutoires et discursives, des pratiques et des genres : approche communicative, approche notionnelle-fonctionnelle.

Si l’objectif principal de cette méthodologie est d’apprendre à communiquer en langue étrangère, par conséquent, il faut faire acquérir *une compétence de communication*, concept clé créé par Dell Hymes. Les travaux de Hymes ont servi de base au renouvellement méthodologique de l’enseignement des langues, notamment dans l’acquisition d’une langue étrangère. Pour lui, acquérir *une compétence de communication*, c’est acquérir « *une compétence de deux types : un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique, ou en d’autres termes, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d’emplois »* [D.Hymes, 1984 : 47]

Beaucoup de chercheurs se sont penchés sur la notion de *compétence de* *communication*, comme C. Bachman, J. Lindelfeld et J. Simonin qui soulignent que « *pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s’en servir en fonction du contexte social* » 1981 : 53].

Le concept de compétence de communication réside dans l’interaction des interlocuteurs : on apprend à communiquer en apprenant à adapter les énoncés linguistiques en fonction de la situation de communication et en fonction de l’intention de communication.

Ce concept met en lumière l’idée que savoir communiquer ne se réduit pas à la simple connaissance de la langue mais implique la connaissance des règles d’emploi. C’est la distinction entre *usage* et *emploi*.

En effet, on a longtemps supposé qu’une fois les aptitudes linguistiques acquises, les capacités de communication suivraient automatiquement. Or, force est de constater que, dans la réalité ce n’est pas toujours le cas, comme le déclare H.G. Widdowson : « *l’acquisition des aptitudes linguistiques ne garantit pas forcément l’acquisition des capacités de communication dans une langue donnée* » [1981 : 80]. Il souligne que la capacité à produire des phrases correctes est certes selon lui, un élément essentiel ; toutefois ce n’est pas la seule aptitude à acquérir, ce qu’il faut c’est actualiser la langue dans un comportement communicatif signifiant : « *Connaître une langue est souvent interprété comme la connaissance de l’usage correct mais ce savoir est de peu d’utilité s’il n’est complété par une connaissance de l’emploi approprié* » [1981 : 29].

Qu’est-ce que l’*usage*? Qu’est-ce que l’*emploi*?

H. G. Widdowson (1981) définit l’*usage* comme « *l’aspect qui indique dans quelle mesure l’utilisateur de la langue démontre sa connaissance des règles linguistiques*. » [1981 : 14]. Par *emploi*, il entend ce « *qui indique dans quelle mesure l’utilisateur de la langue démontre sa capacité à se servir de sa connaissance des règles linguistiques pour communiquer efficacement.* » [1981 : 14].

Ainsi, la langue doit-elle être envisagée comme la capacité d’utilisation à des fins de communication : « *Connaître une langue est souvent interprétée comme la connaissance de l’usage correct mais ce savoir est de peu d’utilité s’il n’est complété par une connaissance de l’emploi approprié.* » [1981 : 29]. Les notions de *compétence* et de *performance* établissent donc des relations entre les règles de grammaire et les règles d’utilisation. C’est la dimension socioculturelle qui permet de saisir les données pertinentes de l’utilisation de la langue, dimension absente du concept de *performance* de Chomsky. Le concept de *compétence de communication*  met en lumière l’idée que savoir communiquer ne se réduit pas à la simple connaissance de la langue mais implique la connaissance des règles d’emploi.

La communication par le langage fait appel à diverses compétences qui contribuent à l’élaboration du message. Considérées dans leur ensemble, elles constituent ce que l’on nomme *la compétence de communication*.

La compétence de communication est donc subdivisée en une liste de savoirs et de savoir faire pouvant être évalués, « *la liste de ces sous-compétences évaluables est appelée* *un référentiel* » [I. Gruca et J-P. Cuq, 2002 : 126]. Toute compétence est analysable en éléments discrets. Se pose alors la question de la nature des composantes de la compétence en langue ou de ses sous-compétences constitutives parce que communiquer, ce n’est pas seulement dire, c’est faire, c’est être, c’est exister.

**Les composantes de la compétence de communication**

**-A-** **La composante linguistique**

C’est la composante principale parce qu’elle constitue un niveau de compétence minimale en deçà duquel l’apprenant éprouve des difficultés. Elle regroupe tout ce qui participe du système de la langue : phonétique, phonologie, lexique, syntaxe et sémantique.

Cependant, il faut noter qu’  « *il est inexact(…) que les deux partenaires de la communication, même s’ils appartiennent à la même « communauté linguistique », parlent exactement la même langue* » [C. Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 14], c’est pourquoi à *la compétence linguistique*, il faut ajouter des compétences d’ordre *idéologique, culturelle et para-linguistique*. Ainsi, la compétence des communiquants, selon C.Baylon et X.Mignot (1994), doit-elle être comparée : « *la communication par le langage ne fonctionne pas en autarcie. Elle fait appel aux diverses compétences que possède l’être humain et qui contribuent à l’élaboration du message, et surtout du sens attaché au message. Prises toutes ensemble, y compris les compétences appelées linguistique et paralinguistique, elles constituent ce qu’on appelle la compétence de communication* » (p.82).

A la *compétence linguistique*, D. Maingueneau ajoute la *compétence encyclopédique* qui consiste à «(…) *disposer d’un nombre considérable de connaissances sur le monde* » [1998 : 27]. Quelquefois, nos élèves possèdent ces connaissances mais dans la langue maternelle, ou dans la langue d’enseignement (l’arabe, dans le contexte scolaire algérien), mais elles peuvent faire défaut en langue étrangère.

**-B- la composante sociolinguistique**

Pour les auteurs du CECRL[[1]](#footnote-2), « *la compétence sociolinguistique porte sur la connaissance et les habiletés exigées pour faire fonctionner la langue dans sa dimension sociale.* » [2001 : 93]. Elle intègre *les règles de politesse* qui, il faut le noter, varient d’une culture à l’autre, *les marqueurs des relations sociales* qui sont, à notre avis, décisives dans les communications écrites parce qu’elles prennent en compte le statut relatif des interlocuteurs, et *les différences de registre*.

Le problème qui se pose est comment développer  cette composante chez nos apprenants. Il faut mettre en œuvre des techniques de travail  : exposer l’apprenant à des situations où il y a des contrastes et des différences sociolinguistiques entre sa société et celle de la langue étrangère avec un enseignement explicite des structures moyennant des méthodes pour faciliter leur développement. Intégrer plusieurs niveaux d’analyse : mettre en relation, par exemple, les caractéristiques sociolinguistiques d’un document oral ou écrit et leurs réalisations linguistiques, mais sans pour autant tomber dans le piège de travailler sur des énoncés isolés.

**-C- la composante pragmatique**

Les fonctions pragmatiques d’un texte s’effectuent par la saisie des spécificités énonciatives pour tous les types de textes. Dans un acte de communication écrite, il faut tenir compte de l’interlocuteur qui, dans une communication différée, n’est pas en situation de face à face comme dans une interaction orale. Le scripteur malhabile (en langue étrangère) n’est pas seulement celui qui fait des fautes d’ordre morphologique, mais celui qui ne sait pas entrer en relation avec sonlecteur ou son destinataire pour agir sur lui : « *l’approche pragmatique considère le langage comme un moyen d’action sur l’autre et l’étudie dans sa contextualisation : en effet, c’est le contexte qui permet de fournir une interprétation* » [E. Bérard, 1991 : 23].

Dans certaines productions écrites, des formes grammaticalement correctes apparaissent contextuellement et situationnellement erronées**.** Pour C. Cornaire etP.M. Raymond, « *Les connaissances pragmatiques se rapportent aux conditions dans lesquelles les connaissances déclaratives et procédurales seront mises en œuvre. De façon plus précise, quand et pourquoi doit-on les utiliser ? A quel moment serait-il utile, par exemple, de rédiger un court message pour inviter quelqu’un à vous accompagner au restaurant.* » [1994 : 22-23].

**-D- La composante discursive**

Pour A. Gohard-Radenkovic, les compétences discursives « *comportent une capacité d’identifier et de reproduire l’organisation « matricielle » (dimension cachée et convenue) des savoir-faire écrits ou oraux, des types de discours offrant donc des récurrences organisationnelles en fonction de situations types d’énonciation – soit une manière d’obtenir des renseignements, une manière d’écrire une lettre, une façon de présenter un exposé, une manière de rédiger un essai, etc., qui sont l’héritage de pratiques culturelles et éducatives variant d’un pays à une autre. Il faut qu’il y ait donc apprentissage des outils linguistiques nécessaires et initiation à la « mise en forme » de ces différents modes d’expression, savoir-faire transverses et spécifiques.* » [1999 : 95].

**-E- La composante stratégique**

« *Le secteur stratégique comprend à la fois les stratégies verbales et non-verbales qui sont susceptibles de servir à repérer les ruptures dans la communication et peuvent aussi être considérées comme incluant les stratégies de communication et d’apprentissage des apprenants d’une seconde langue.* » [D. Hymes, 1991 : 183]. Ainsi, lorsque ces deux types de stratégies sont adoptés par l’apprenant, elles témoignent d’une attitude positive par rapport aux ressources dont il dispose. Une stratégie n’est donc mise en œuvre qu’en cas de difficulté.

Le locuteur développe des stratégies selon l’interprétation qu’il fait des situations de communication qui se présentent à lui. Aujourd’hui les chercheurs semblent se tourner plus volontiers vers les stratégies qui seraient mises en œuvre par les scripteurs même inexpérimentés. Nous pouvons citer l’exemple de « stratégies de compensation » d’expressions de la langue (que les auteurs du CECRL appellent « francisation », p.53), utilisées par nos apprenants, il s’agit de la formation d’un mot construite sur un savoir antérieur, par exemple, le terme « dégoûtage », utilisé par nombre de nos apprenants, témoigne du savoir antérieur sur le suffixe « age » qui sert à former les noms.

Il serait intéressant de voir quelles stratégies utilisent nos apprenants pour communiquer que celles-ci relèvent du domaine individuel, qu’elles soient liées au fonctionnement social d’un groupe  ou qu’elles soient le résultat d’un transfert de compétences maîtrisées par l’individu dans sa culture d’origine, il n’en demeure pas moins que l’apprenant ne désarme pas en langue étrangère. En tout cas, les stratégies permettent d’actualiser la communication.

**Activité de réflexion**

Quelle (s) composante (s) de la compétence de communication cible (nt) la notion de l’*usage* et celle de l’*emploi*?.

1. *Cadre européen commun de référence pour les langues*, 2001, Les Editions du Conseil de l’Europe. [↑](#footnote-ref-2)